Date: 18.04.2023



La Côte 1260 Nyon 1 022/ 994 41 11 https://www.lacote.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 10'251 Parution: 5x/semaine







Ordre: 1094772 N° de thème: 377.116 Référence: 87843459 Coupure Page: 1/3

## Un transgenre craint son séjour en prison

TESSIN Un cas suscite le débat sur la prise en charge des personnes trans en milieu carcéral.



Le cas tessinois soulève la problématique de la prise en charge des personnes trans privées de liberté. KEYSTONE

Date: 18.04.2023

## A COTF

1260 Nyon 1 022/994 41 11 https://www.lacote.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd Tirage: 10'251







Ordre: 1094772 N° de thème: 377.116 Référence: 87843459 Coupure Page: 2/3

d'identité, vol de cartes télé- tion sera trouvée». phoniques et de crédit relève du casse-tête. Son cas soulève Vers des prisons mixtes? gnant pour sa sécurité.

tion pour devenir une femme a doigts de la main. de l'opinion publique.

violence envers les femmes.

nal, chaque canton agissant d'un challenge au niveau cul- précisant que l'absence de doncomme bon lui semble. Le Tessiturel. «Nous sommes amenés à nées concernant les personnes nois inculpé ces jours-ci avait modifier certaines habitudes LGBTIQ+ privées de liberté rend demandé à être admis dans une et attitudes envers les person- la mise sur pied d'un concept prison pour femmes à Berne. nes transgenres, bisexuelles ou de prise en charge difficile. Mais sa demande a été rejetée homosexuelles.»

u Tessin, la détention parce qu'au moment de sa re- A terme, dans les structures

des questions compliquées Chef de l'Office cantonal d'aide tionne bien.» pour l'organe d'exécution des à la réinsertion (UAR), Siva Stei- Siva Steiner relève que le Cen-En janvier, en Ecosse, l'incarcé-rées demeurent statistique-l'identité ration d'une femme trans- ment peu nombreux, indique homme. genre condamnée pour viol de Siva Steiner, soulignant qu'au Rédigées par Jean-Sébastien deux femmes avant sa transi- Tessin, ils se comptent sur les Blanc, ces recommandations

suscité de vifs débats. L'Ecos- «Ce qui est compliqué, c'est mophobie et la transphobie se saise devait purger sa peine que le Code pénal, mais aussi manifestent de manière partidans une prison pour femmes, notre culture carcérale, et par- culièrement marquée parmi la ce qui a soulevé l'indignation tant, toute la société, distin- population détenue. «Les injuguent deux genres: les femmes res et insultes sont fréquentes, Jusqu'à ce que l'ex-première et les hommes.» Le défi princi- et les risques de violence physiministre Nicola Sturgeon an- pal pour l'institution carcérale que sont réels. Le personnel a nonce la suspension du trans- est de déterminer où placer les lui aussi parfois des attitudes et fert dans une prison pour personnes qui ne se reconnais- des propos discriminants vis-àfemme de toute femme trans- sent pas, ou pas totalement, vis des personnes détenues», ingenre ayant des antécédents de comme tels, pour qu'ils se sen- dique le collaborateur scientifitent en sécurité et que leur di- que à la Faculté de droit et cher-En Suisse, il n'existe pas de gnité soit respectée, explique-t- cheur doctorant en Etudes norme légale au niveau natio- il, ajoutant qu'il s'agit aussi Genre à l'Université de Genève,

d'un homme se reven- quête, il figurait déjà en tant carcérales, il faudra éventuelletransgenre qu'homme sur ses documents ment considérer une solution condamné à 28 mois personnels. Les autorités lui ont mixte, où toutes les personnes de prison pour usurpation toutefois garanti qu'«une solu- cohabitent, estime-t-il. «Au Tessin, dans la section carcérale ouverte, il v a déjà des espaces qui sont partagés et cela fonc-

peines. Né femme, il en est ner est chargé de garantir l'as- tre suisse de compétences en presque à la fin de sa transition sistance sociale à toutes les per-matière d'exécution des sancpour devenir totalement un sonnes qui en font une tions pénales à Fribourg a émis homme. Actuellement, il re- demande pendant leur période en 2021 des recommandations doute d'être incarcéré dans de détention préventive ou pour la meilleure prise en une prison pour hommes, crai- d'exécution de peine. Les cas de charge possible des personnes personnes transgenres incarcé- qui ne se retrouvent pas dans binaire

prennent en compte que l'ho-

Date: 18.04.2023



La Côte 1260 Nyon 1 022/ 994 41 11 https://www.lacote.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd Tirage: 10'251 Parution: 5x/semaine







Ordre: 1094772 N° de thème: 377.116 Référence: 87843459 Coupure Page: 3/3

## **Fausse solution**

Parmi sa quinzaine de recommandations, il préconise notamment d'éviter le recours à l'isolement comme mesure de protection pour les détenus plus vulnérables aux violences. Membre du comité de la Fédération genevoise des associations, Mo Kardaras, lui-même trans, estime qu'isoler une personne potentiellement en danger qui demande de l'aide, c'est aussi la punir. «Plutôt que d'essayer de changer le système et les mentalités, on trouve une "solution" qui n'en est pas une complètement. Parce qu'assurer la sécurité d'une personne en l'isolant engendre de la détresse supplémentaire et représente un lourd prix à payer, d'autant que les personnes trans sont déjà assez isolées.» Ouant au Tessinois condamné, il a été refusé à la prison pour femmes car sa pièce d'identité mentionnait «M» pour sexe masculin. Une situation qu'il juge inacceptable car aucune autre solution ne lui est proposée.

Les cas sont parfois complexes comme cette femme trans en Valais qui avait demandé de pouvoir achever sa transition avant de purger sa peine, demande qui lui a été refusée. Ce qui lui a valu un séjour carcéral difficile dans une cellule isolée entre le quartier homme et le quartier femme. LA LIBERTÉ



Les injures et insultes sont fréquentes, et les risques de violence physique sont réels."

**JEAN-SÉBASTIEN BLANC**COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE À LA
FACULTÉ DE DROIT ET CHERCHEUR
DOCTORANT EN ÉTUDES GENRE À GENÈVE